

ACTU' ESSEGES



Page 2 **L'Edito de Monsieur le Maire**

Page 3 **Retour sur l'épisode neigeux**

- Page 4**
- ♦ Aire de loisirs Espace Jacques Frizon
 - ♦ Obligations légales de débroussaillage

- Page 5**
- ♦ Lutte contre les déjections canines
 - ♦ Poursuite du programme d'investissement

Page 7 **La rivière Cèze est de retour**

Page 8 **Restriction de la consommation d'eau potable**

Page 9 **Ecole - Jeunesse**

- Page 10**
- ♦ Centre Communal d'Action Sociale
 - ♦ Nouveauté à la médiathèque

Page 11 **Zoom sur... Le Khalid's Gym**

Page 12 **En bref**

Edito de Monsieur Le Maire

4 ans se sont écoulés depuis les dernières élections municipales, 4 ans où, avec mon équipe, nous nous sommes attachés à répondre aux besoins de notre population, 4 ans où chaque année a vu son lot de diminution budgétaire au niveau de l'Etat. Malgré cela, nous avons opéré un maintien, voire souvent une amélioration dans la gestion du quotidien de notre cité, en dégagant un excédent de fonctionnement qui a permis de financer des travaux en section d'investissement sans recourir à l'emprunt. D'ailleurs, nous avons poursuivi le processus de désendettement de la commune durant le mandat en cours.

Le détail, en matière de travaux, contenu dans ce bulletin atteste du travail accompli ces 4 années par la municipalité et par l'adjoint délégué aux travaux Serge GRANGEON.

Maintenir une ville à valeur humaine dans un contexte international compliqué représente un engagement citoyen de tous les instants. Cet engagement citoyen représente mes valeurs d'humaniste au service de tous.

Le projet de rénovation du C.C.L. a été présenté par l'architecte alsésien Cyril CURTO de la SARL BREMENT CURTO. L'année 2019 sera consacrée à la recherche de subventions auprès des partenaires institutionnels de la collectivité : Département, Région et Etat. Les travaux débuteront début 2020 dans le respect des contraintes d'utilisation du centre.

Le projet de mise en place d'un système de vidéo protection est, pour sa part, finalisé : le coût total de l'opération est de 100.600 € hors taxe, avec une participation espérée de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Les travaux de réhabilitation des réseaux Eau et Assainissement se poursuivent avec l'achèvement des secteurs de Revêty, de la rue Paul Vermale et sous les Costes. Ce programme, financé sur les budgets annexes Eau et Assainissement, s'est réalisé depuis plusieurs années dans le but d'améliorer le taux de rendement des réseaux et de réduire les risques de fuites.

Le soutien aux associations se concrétise par le maintien des niveaux de subventions, en dépit des contraintes financières de plus en plus lourdes qui pèsent sur les communes. Un effort supplémentaire a été fait en faveur de l'Etoile de Bessèges, vitrine de la commune au niveau international. Et un ancien appartement situé à la Cantonade a été mis à disposition de l'association Bessèges Basket Club à titre gratuit.

Les investissements vont se poursuivre en 2019 dans les bâtiments communaux accueillant du public, en particulier à la médiathèque avec des travaux de peinture, afin de rendre les locaux plus accueillants pour les usagers. Enfin, de nouvelles plaques de rues seront bientôt posées pour permettre une identification de tous les lieux de la commune et faciliter ainsi le travail de la Poste, des livreurs et des professionnels en général.

Saluons en dernier lieu le partenariat avec la Maison de l'Eau d'Allègre les Fumades et le Cratère Théâtre (scène nationale) qui débouche sur une programmation de spectacles de qualité sur Bessèges, et qui contribue, avec plein d'autres animations portées en direct par la Municipalité, à maintenir un haut niveau culturel et festif sur notre commune.

Félicitons-nous également sur les retombées économiques importantes suite à la diffusion des étapes de l'Etoile de Bessèges sur l'Equipe 21. Cette expérience sera certainement reconduite en 2019.

Je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé pour 2019.

Bernard PORTALES

Retour sur l'épisode neigeux du début de l'année

Après la canicule de l'été 2017, le froid est arrivé d'un coup, sans crier gare. Aujourd'hui, les changements climatiques peuvent être importants d'un jour à l'autre. Nous devons nous adapter à cette situation.

Rappelez-vous, c'était le 28 février 2018.

La météo l'avait annoncée, la neige était bien au rendez-vous et en abondance.

Il y a longtemps que Bessèges n'avait pas connu des chutes de neige aussi importantes. En milieu de matinée, la neige a fait son apparition. Les conditions climatiques étant réunies, le froid a permis aux flocons de rester au sol et rapidement, un manteau blanc a recouvert la ville et ses environs.

Les prévisions météo pour la nuit étant de l'ordre de 30 à 35 cm d'épaisseur de neige, le Maire de la commune, Bernard PORTALES, décide d'employer les grands moyens en faisant appel à des renforts afin que cet épisode neigeux perturbe le moins possible la vie des habitants.

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

C'est ainsi que huit personnes avec deux engins de chantier de l'entreprise Jouvert, du Pradel, arrivent sur Bessèges aux environs de 16 heures. Ils se joignent au personnel communal dont certains agents en congé avaient été rappelés dès le matin.

L'objectif fixé est de dégager les voies principales de circulation et l'accès aux différents quartiers afin que les services publics puissent fonctionner. Pendant que les chargeurs de l'entreprise et le chasse-neige de la commune déneigent les routes d'accès au Centre de Secours, à la Gendarmerie, à la Poste et aux maisons de retraite, le personnel à pied, armé de pelles à neige, dégage les trottoirs jusqu'en fin de journée.

Le fort des précipitations est attendu pour la nuit. Dès quatre heures du matin, la noria des engins



mécaniques reprend son ballet à travers la ville. Ils sont accompagnés de la petite armée de pelleteurs. C'est grâce à des milliers de coup de pelles, de coups de godets et de coups de lame que, dès sept heures du matin, la circulation est rétablie sur la majeure partie de la commune et les trottoirs des rues principales dégagés.

Cet effort considérable a permis d'une part d'assurer la continuité des services publics et d'autre part de permettre le déplacement des piétons pour accéder aux différents commerces de la localité.

Monsieur le Maire a remercié tous les intervenants, qu'ils soient communaux ou de l'entreprise Jouvert. Leur engagement, leur disponibilité et la qualité de leur travail au service de la population ont été appréciés.

La mise à disposition de personnels et matériels de déneigement supplémentaires représente un coût de 7.416 euros.

Espace Jacques Frizon, une aire de loisirs pour tous, à protéger

L'espace Jacques Frizon est une aire de loisirs mise à la disposition de la population de Bessèges. Elle est très fréquentée durant toute l'année par des particuliers, des associations et des personnes de passage. Elle demande un entretien important.

Malheureusement, ce lieu de repos et de détente agréable, très prisé, tant par les adultes que par les enfants, fait l'objet de nombreux vols, actes de vandalisme et dégradations commis sur les infrastructures.

Régulièrement, les installations électriques sont détériorées,

avec vol du matériel (tableau, câbles électriques, projecteurs). Les jeux pour enfants sont vandalisés. Les barrières en bois sont saccagées. A chaque fois, cela représente plusieurs milliers d'euros de remise en état et une plainte est déposée à la gendarmerie.

Afin de maintenir cet espace attractif, la municipalité vient d'investir 26.500 euros pour l'achat et l'installation de cinq nouveaux jeux pour enfants de 3 à 6 ans. Par ailleurs, la barrière en bois qui borde la route a été entièrement restaurée pour un coût de 17.000 euros et une

partie de la chaussée a été remise en état pour un montant de 3.240 euros.

L'effort financier est très important pour la commune. Lutter contre les actes de malveillance est l'affaire de tous et ils doivent être signalés. La police municipale passe régulièrement sur les lieux mais ne peut y rester à demeure.

Nous souhaitons à tous, petits et grands, de passer d'agréables moments sur l'espace Jacques Frizon. Nous restons à votre écoute.



Les obligations légales de débroussaillage (O.L.D.)

Chaque année, les feux détruisent des milliers d'hectares de forêt en France



et peuvent également menacer les habitations et des vies humaines. L'incendie de forêt est un risque très présent en Cévennes et donc dans notre commune. Un incendie peut vite devenir incontrôlable pour les pompiers.

Trop peu de propriétés dans notre commune sont débroussaillées, alors que la loi en fait une obligation à la charge des propriétaires.

Si votre habitation se situe à moins de 200 mètres d'un massif boisé, ou si votre parcelle est constructible, vous devez effectuer des opérations de débroussaillage sur un rayon de 50 mètres autour de l'ouvrage à protéger.

Les premiers courriers viennent d'être adressés aux propriétaires concernés pour les informer de leurs obligations et des conditions de mise en œuvre.

Pour toute information concernant cette réglementation, vous pouvez vous adresser au **service de l'urbanisme** de la commune, au **04 66 25 34 87**.

Lutte contre les déjections canines : nos amis les chiens prennent la parole

Nous les toutous de Bessèges en avons assez de marcher sur les crottes de nos semblables, voire de nos propres crottes. Nous en avons assez d'entendre les humains "pester" contre nous car les trottoirs sont sales et que ça sent mauvais. Cette situation pose un problème réel d'hygiène et de salubrité publiques.

Alors, nous avons pris notre courage à quatre pattes et nous avons aboyé pour que la municipalité mette en place des distributeurs de sacs afin d'éliminer nos déjections.

Nous avons été entendus, et des

bornes de propreté canine ont été installées dans divers quartiers de la commune.

Maintenant, on pourra peut-être se promener sur des trottoirs propres et éviter de glisser sur une crotte. On ne voudrait pas que l'un de nous ou pire, un humain glisse et se blesse.

Alors, vous propriétaires de chiens, vous qui nous aimez, vous qui êtes fiers de nous, vous qui êtes de bons maîtres, de grâce, utilisez ces sacs et ainsi nous n'entendrons plus râler contre nous.

C'était notre coup de gueule !
Ouaf !!! Ouaf !!!

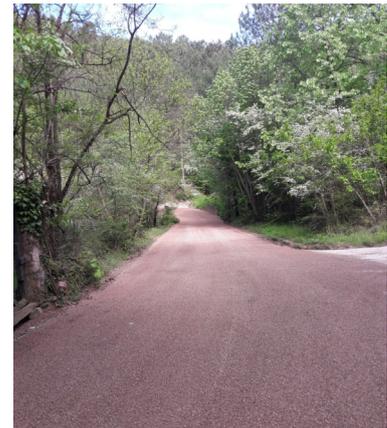


En 2018, la commune poursuit son programme d'investissement avec comme priorité la sécurité. Quelques exemples :

Chemin des Théronds

Après une réfection en 2017 du pont qui enjambe le ruisseau des Théronds, la route qui porte le même nom vient d'être entièrement refaite avec un enrobé bi-couche pour un montant de 33.120 euros. C'était attendu depuis longtemps par les riverains dont certains s'impatientaient. Mais, tout arrive, il faut savoir faire preuve de

patience et de compréhension. En effet, le territoire de la commune est grand et les besoins sont importants. Par contre, les moyens financiers sont de plus en plus réduits par la baisse des dotations de l'Etat et par conséquent, cela demande une gestion saine des finances publiques et impose des priorités et des choix.



Rue Victor Hugo

Pour quelle raison, personne ne le sait, il n'existait pas de trottoir entre les N°148 et 168 de la rue Victor Hugo. Sur cent cinquante mètres, les piétons, qu'ils soient riverains ou promeneurs, ne pouvaient se déplacer en toute sécurité le long de cet axe. Aujourd'hui, ce problème est résolu. La mise en place d'une

bordure coulée entre la chaussée et le bord de la route permet un déplacement en toute sécurité. Le montant de ces travaux s'élève à 4.470 euros.

Passages piétons

Le marquage au sol des passages pour piétons sur l'ensemble de la commune ainsi que la bande de la piste cyclable du "Travers" commençaient à disparaître sous le goudron. Il faut dire que les nouvelles normes imposent d'utiliser une peinture à l'eau dont la durée de vie n'excède pas les trois ans. La

remise en peinture a été décidée et le travail confié au personnel communal qui s'est acquitté de cette tâche avec dextérité et application. La facture a ainsi pu être réduite à seulement 3.000 euros.

En raison du stationnement anarchique de la part de certains automobilistes qui se garent en

face de la rampe d'accès à la place de la révolution, un "zébra" a été réalisé pour interdire le stationnement. Malgré les emplacements disponibles sur la place, certains continuent à ne rien respecter et stationnent sur le "zébra" !

Poteaux incendie

La mise à disposition pour les pompiers, d'un réseau de poteaux incendie en bon état de fonctionnement est primordial pour la protection des personnes

et des biens en cas de sinistre. En raison de leur vétusté ou pour cause de détérioration, quatre poteaux incendie ont été remplacés pour un montant de

12.743 euros. Un contrôle complet du réseau qui compte 70 poteaux incendie a été effectué (coût 2.967 euros). Les poteaux défectueux seront réparés ou renouvelés.

Grilles d'évacuation des eaux pluviales

Le captage des eaux pluviales et leur évacuation représentent un enjeu important pour les risques d'inondation. Cela nécessite un suivi régulier des ouvrages et

leur remise en état partielle ou complète lorsque cela est nécessaire. Cette année, comme les années précédentes, des travaux ont été réalisés au

quartier de la Plaine, rue Silhol et au Mas de l'Elze, pour un montant total de 20.940 euros.

Travaux de remise en état des chaussées suite aux "épisodes cévenols"

Lors des derniers épisodes cévenols, le ruissellement des eaux pluviales avait causé des dégâts importants sur les chaussées de certains quartiers

de la commune. Après une remise en état provisoire, les travaux définitifs viennent d'être réalisés à Boniol et Foussignargues (montant 14.360

euros). Ceux de Boissille ont été commandés à l'entreprise chargée de la remise en état (6.600 euros).

Sécurité routière

A la demande des riverains de la rue du docteur Paul Vermale, qui se plaignent de la vitesse excessive de certains véhicules automobiles, un radar

pédagogique (2.150 euros) va être prochainement installé sur cet axe afin de sensibiliser les automobilistes à respecter la limitation de vitesse. Par ailleurs,

il a été demandé à la gendarmerie de renforcer ses contrôles de vitesse dans ce secteur.

Vidéo protection / sécurité des personnes et des biens

Après un diagnostic de sûreté, réalisé par la gendarmerie, relatif à la création d'un système de vidéo protection sur la commune, un avis d'appel d'offre a été publié. Plusieurs entreprises ont répondu à cet appel. La consultation des propositions est en cours. Le début des travaux

devrait intervenir dans le courant du mois de décembre.

Depuis la création de la police de sécurité du quotidien par le gouvernement, la gendarmerie a mis en place une brigade itinérante dont la mission est d'effectuer des patrouilles à pied dans les communes de

l'arrondissement d'Alès. C'est ainsi que, depuis quelques temps, nous pouvons croiser dans notre localité des gendarmes de cette unité qui, par leur présence, renforcent la sécurité de notre commune.

Stade

Afin de permettre à notre club de football de fonctionner dans les meilleures conditions, l'éclairage du stade d'honneur vient d'être

renové pour un montant de 6.438 euros. Les buts rabattables pour les plus jeunes présentaient des signes de fatigue. Afin qu'ils

soient conformes à la réglementation du sport, ils ont été entièrement renouvelés (coût 5.076 euros).

Eglises

Depuis plusieurs mois, les cloches de l'église de Foussignargues restaient muettes en raison d'une panne du système électrique. A la grande satisfaction des habitants,

très attachés au son des cloches qui rythme la vie du quartier, elles sonnent à nouveau. L'entreprise spécialisée Poitevin, de Saint Privat des Vieux, a procédé à la réparation. Elle est

également intervenue pour remettre en état une des cloches de l'église Notre Dame de Bessèges qui ne fonctionnait plus. L'ensemble de ces travaux s'élève à 2.196 euros.

Ecoles

La municipalité porte un intérêt tout particulier au bien être des enfants de la commune. Elle fait tout son possible pour maintenir en état les bâtiments vieillissants des trois écoles communales.

Depuis le début de l'année, ce sont plus de soixante interventions qui ont été réalisées dont la majorité par le personnel communal. Cela concerne des petits travaux comme la

réparation de mobilier, de serrures de portes, jusqu'à la création d'une jardinière en passant par des travaux de peinture. L'ensemble de ces travaux s'élève à 29.371 euros.

LES TRAVAUX PROGRAMMÉS EN 2018 QUI SERONT PROCHAINEMENT RÉALISÉS

- Mise en place d'une centaine de plaques de rues et de chemins qui n'avaient pas encore reçu de nom.
- Réfection de la voie principale et du réseau d'eau du cimetière.
- Rénovation des sols de la médiathèque.
- Réfection du réseau pluvial et reprise du dallage béton d'un garage à la gendarmerie suite aux dégâts causés par les pluies.
- Réfection des menuiseries des WC de l'école primaire du Petit Villard.
- Reprise de la maçonnerie et des peintures de la chapelle
- Saint Joseph de l'église Notre Dame de Bessèges suite aux dégâts d'orages.
- Création d'un avaloir pour le captage des eaux pluviales au quartier Boissille.

La rivière Cèze est de retour

Depuis l'avenue Alphonse Peyric, entre le pont de l'atelier et le pont de la gare, il était devenu difficile d'apercevoir la rivière Cèze qui coule entre les murs de notre cité, en raison de l'importante végétation qui a poussé sur ses rives.

Depuis plusieurs années, la municipalité a engagé un dialogue constructif avec le syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Cèze (ABCèze) qui a en charge la gestion de la ressource en eau ainsi que la préservation et la restauration des milieux aquatiques.

C'est ainsi que des actions ont été mises en place. Aujourd'hui,

on peut enfin en voir le résultat. Les récents travaux de gestion des bancs de graviers et le traitement de la végétation invasive organisés par ABCèze ont permis de rendre la rivière plus visible.

Son attractivité pour les promeneurs, les pêcheurs, va se poursuivre dans le cadre d'un plan de gestion de la végétation implantée sur la digue de l'avenue Alphonse Peyric. Un débroussaillage complet doit être effectué afin qu'un cheminement piétonnier soit rendu possible en pied de digue pour pouvoir effectuer une surveillance de l'ouvrage. Ainsi est joint l'utile à l'agréable.



Restriction de la consommation d'eau potable

Du 22 au 26 novembre 2018, lors de la dernière crue de la Cèze, la distribution d'eau potable à la population a dû être interrompue par mesure de prévention afin d'éviter tout risque de contamination.

Suite aux fortes précipitations du 21 novembre 2018, l'eau de la rivière qui alimente la station de pompage du Plô est devenue trouble. Comme prévu dans pareilles circonstances, la SAUR a effectué un contrôle de turbidité de l'eau. (La turbidité désigne la teneur dans l'eau de matières susceptibles de la troubler.) Le taux étant supérieur à la norme réglementaire, afin d'éviter tout risque bactériologique, la Préfecture a demandé de ne pas consommer l'eau du réseau public jusqu'à ce que le niveau de turbidité revienne à la norme. La SAUR a donc procédé à une purge et à une chloration sur le réseau. Il convient néanmoins de préciser qu'aucune bactérie n'a été décelée.

Monsieur le Maire a mis en place une cellule de crise afin d'informer la population de ne pas consommer l'eau. La police municipale a sillonné la commune pour diffuser un



message d'alerte par haut parleur. Le message a également été diffusé sur le panneau d'affichage électronique à l'entrée de la ville ainsi que sur le site internet et le compte Facebook de la commune.

La SAUR a fait acheminer un semi-remorque avec un chargement de 25.000 bouteilles d'eau d'un litre et demi. Une chaîne de distribution de bouteilles a été mise en place. A cette occasion, de nombreuses personnes ont fait preuve de solidarité en prenant des bouteilles pour leurs voisins qui ne pouvaient pas se déplacer. Les élus ont porté à domicile des bouteilles aux personnes isolées. Le lundi 26 novembre en fin de matinée, la pluie ayant cessé et

le beau temps étant de retour, la qualité de l'eau est revenue à la normale. L'eau du réseau public a pu être à nouveau consommée et la population en a été informée par les mêmes moyens de communication.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont fait preuve de disponibilité parmi lesquelles le personnel communal, et nous saluons la solidarité qui a été de mise parmi la population. Un remerciement particulier est adressé à Monsieur Gilles MATHIEU qui, gracieusement, a procédé au déchargement du semi-remorque avec son chariot élévateur. La distribution de l'eau a ainsi pu se faire rapidement et en toute sécurité.



Ecoles – Jeunesse

Les effectifs des écoles sont stables à la rentrée 2018 / 2019 :

- 112 élèves au Petit Villard (5 classes)
- 44 élèves à la Cantonade (2 classes)
- 88 élèves à la maternelle Hector Malot (4 classes dont la Toute Petite Section Maternelle)

L'ensemble des rideaux des classes de l'école du Petit Villard, y compris l'annexe de l'école maternelle, ont été remplacés aux normes M1 anti feu, pour un montant de 6.105 € (salle de motricité, entrée, bureau de l'enseignante occulté par des films imitation "véniens", ainsi que le coin toilettes)



La Mairie a mis en place un service d'alerte : en cas de phénomènes climatiques et météorologiques exceptionnels, le message "pas de transport scolaire, pas de cantine" est envoyé par SMS sur les téléphones portables des familles d'élèves.

Celui-ci a bien fonctionné lors de l'épisode cévenol du vendredi 23 novembre 2018.



Collège : 29 dictionnaires d'Anglais-Français ont été offerts aux élèves qui ont fait leur rentrée en 6ème cette année au collège Le Castellas.

Centre de loisirs

Le centre de loisirs Accès pour Tous, installé dans les locaux de l'école de la Cantonade, a fonctionné durant les vacances d'été et les petites vacances d'automne, en accueillant des enfants de Bessèges et des communes avoisinantes. 40 enfants sont inscrits, dont 17 petits bességeois, avec une fréquentation d'une vingtaine d'enfants par jour en moyenne.

Les activités proposées sont diverses et variées : "grands jeux", activités manuelles, activités sportives,... Les enfants sont accueillis en journée ou demi-journée entre 7h30 et 18h, dans une ambiance bienveillante et à l'écoute de chacun.

Pour tout renseignement, contacter le :
04 66 24 58 26.

Le centre aéré est fermé pendant les vacances de Noël.



Pour le centenaire de la fin de la 1ère guerre mondiale, de nombreux citoyens et autorités (pompiers, gendarmes, élus) se sont déplacés au Monument aux Morts. Une dizaine d'enfants ont écouté, émus, le discours de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, lu par le lycéen Nathan CASANO.

Centre Communal d'Action Sociale

La Semaine Bleue a eu beaucoup de succès avec :

- Le concours de belote qui a été ouvert pour 24 équipes.
1er prix : Mmes Line BONNETON et Marcelle MAS
2ème prix : Mmes Monique et Yvelise DUSSAULT
- Une animation par Hervé Ambiance suivie d'un goûter

dans chaque Maison de Retraite.

- Une après-midi réservée à la Conduite des Seniors, présentée par l'Auto Ecole Benjamin PANIS
- Les retraités bességeois qui ont dansé le vendredi aux rythmes d'Hervé Ambiance et qui ont participé au traditionnel goûter.

Nous devons un grand merci à

tous pour votre importante participation à notre loto.

Nous vous rappelons que le repas des aînés aura lieu le 10 janvier 2019.

En outre, dans le cadre de nos activités, plusieurs signalements de personnes en difficulté nous ont permis de venir en aide à certaines d'entre elles.

Aussi nous vous saurions gré de bien vouloir être vigilants auprès de vos voisins en situation de précarité et de nous en faire part.

Nous nous tenons toujours à votre disposition pour vos démarches administratives et vos problèmes spécifiques.



Du nouveau à la médiathèque



Le portage de livres à domicile

Afin de favoriser l'accès aux livres et à la culture, la municipalité a mis en place un service de portage de livres à domicile. Il est destiné aux habitants de la commune qui ont de la difficulté à se déplacer, que ce soit de manière temporaire ou durable.

Comment cela fonctionne ?

Les personnes intéressées doivent contacter la médiathèque au 04 66 25 12 42.

La bibliothécaire en charge du service définira avec elles le type d'ouvrage qu'elles souhaitent emprunter. Elle fera ensuite une sélection personnalisée en fonction de leurs goûts et de leurs demandes.

Les personnes n'ont rien à payer si leur inscription à la médiathèque est en cours de validité, sinon elles doivent s'acquitter de la cotisation annuelle de 10 €.

L'ouverture à d'autres publics

La médiathèque vient de passer une convention avec le Conseil

Départemental via le service social territorial de Bessèges. Ce dernier va mener une action de sensibilisation et d'accompagnement des publics en difficulté à l'usage du numérique afin de les aider à acquérir une autonomie.

L'atelier aura lieu une fois par semaine dans l'espace informatique de la médiathèque.

La médiathèque est ouverte mardi de 14h à 18h, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, jeudi de 9h à 12h, samedi de 9h à 12h.
Contact : 04 66 25 12 42.

Zoom sur... le Khalid's Gym

L'association le **Khalid's Gym** a été créée en juillet 2017.

Khalid KONATÉ en est le président et Thomas CASTANIER le secrétaire-trésorier.

L'association a d'ores et déjà 97 adhérents !

Dans un premier temps, la structure était plus orientée sur la remise en forme à travers des séjours multisports (arts martiaux, sports collectifs, danse avec l'association All Style). Ont été accueillis des jeunes de toute la France, issus de la P.J.J. des associations, ou tout simplement des groupes d'amis, pendant les vacances scolaires.

Les participants étaient logés dans les gîtes de Bessèges et ses alentours, et des repas

diététiques étaient préparés par le Midi traiteur. Pour l'encadrement, le Khalid's Gym était épaulé par Souleimane KONATÉ (Bearise).

D'autre part, un festival de danse hip hop a été mis en place avec All Style cette année, et il sera reconduit l'été prochain avec Jawed.

Dès la rentrée, le Khalid's Gym a axé ses activités à destination des jeunes de Bessèges et des environs, grâce à deux piliers de l'association : Abdoul Karim BARATTE et Thomas CASTANIER.

Il a également été créé un créneau "aide aux devoirs" le mardi de 17h à 18h, pour les

élèves de primaire. L'encadrement y est assuré par des bénévoles : Céline KONATÉ, Marie CARRÉ, Lysiane RIEU, Marie-Cécile VAUSSENAT et Sakina.

Les activités proposées toute l'année :

- ◆ Pour les plus jeunes, atelier motricité
- ◆ Boxe sans contact pour les adolescents (pour plus de confiance en soi)
- ◆ Approche combat pour les adultes
- ◆ Bodyfit (renforcement musculaire)
- ◆ Bodyfit parents et enfants le mardi après l'aide aux devoirs
- ◆ Sit gym (gym sur chaises)
- ◆ Relaxation (détente et bien-être qui permet d'évacuer le stress du quotidien)



Contact :
37 rue Paul Vermale 30160
Bessèges
06 11 34 69 31

<https://www.facebook.com/Khalidsgym.bessegas/>



En bref

Agenda 2019

Les agendas 2019 de la ville de Bessèges sont disponibles à l'accueil de la Mairie et à l'Office de Tourisme intercommunal.

Tour de France



Le 21 juillet 2018, le Tour de France est passé à Bessèges. Ce fût une journée très festive . Et cela a été l'occasion de rendre hommage à Marcel ILPIDE, cycliste de Bessèges qui participa au Tour de France en 1929 et 1930, à travers une sculpture réalisée par Cris KAISER et installée sur le rond-point de Foussignargues.

Remise des "Cez'Art" 2018

Vendredi 30 novembre à l'espace Cez'Art, les 19 artistes choisis par le jury tout au long de l'année ont reçu les "Cez'Art" 2018, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles M. le Sous-Préfet Jean RAMPON et M. le Maire Bernard PORTALES. Les œuvres pour lesquelles les artistes ont été récompensés sont exposées à Cez'Art jusqu'au 28 décembre.



TOUTE L'ACTUALITÉ DE BESSÈGES SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE : www.besseges.fr
ET SUR LA PAGE FACEBOOK : "Commission culture et festivités de Bessèges"

BULLETIN MUNICIPAL

ISSN 1635-236X

Directeur de la publication :

Jacques MOLLE

Rédactrice en chef :

Christine ROUX

Réalisation et impression :
Mairie de Bessèges

Mairie de Bessèges
Place du Général de Gaulle
30160 BESSEGES

Téléphone : 04 66 25 00 01
Messagerie : mairie-de-besseges@wanadoo.fr
Service communication : culture@besseges.fr